

CONSEIL MUNICIPAL
Procès-verbal de la réunion du vendredi 12 novembre 2009 à 20 heures 30.
Grande salle du conseil

Conseillers en exercice : 15
 Présents : 13
Votants : 13
 Convocations du 9 novembre 2009

Etaient présents au lieu habituel des séances du conseil municipal et sous la présidence de Jean Claude RICHARD, Maire ; Jean BOURILLON, Armand LARGEAU, Philippe HEIDET, Gilles BOUTEILLER, Christian FRANCOIS, Colette FRAIOLI, Christine MARTINEAU, Olivier BOUCHAND, Pierre BOUTET, Olivier BOISSINOT, Thierry ROUGER, Jean-Paul BERTRAND.

Excusés : Philippe PRUNIER. Nathalie BROCHARD,
 Secrétaire : Jean-Paul BERTRAND

DECISION MODIFICATIVE N° 5 SUR LE BUDGET GENERAL

Le conseil vote la décision modificative n° 5 sur le budget général qui consiste :
 - à ajuster les prévisions nécessaires aux écritures d'ordre, aux frais de personnel, aux charges à caractère général. Les recettes correspondantes proviennent des dépenses imprévues et atténuations de charges.

PARTICIPATION DES COMMERCANTS ET ARTISANS A LA SIGNALÉTIQUE

Par délibération en date du 30 avril 2009, le conseil a validé une participation de 120 Euros pour les commerçants et artisans qui souhaitent voir leur logo ou une photo apparaître sur le plan général de la commune.

Ce procédé pose à l'imprimeur un problème technique de visibilité.

Les commerçants et artisans bénéficieront donc d'une annonce simple.

Le conseil accepte de rembourser la somme de 30 Euros à chaque commerçant ou artisan concerné.

DENOMINATION DE NOUVELLES VOIES

Les commissions communication, environnement et voirie ont retenu comme nouvelles voies, les voies existantes ci-après :

Nom des voies	Localisation
Impasse de l'angélique	Desserte du lotissement du Cloucq
Route de Bazoin	Dès que la route longe le canal du nouveau Béjou.
Route du Bois de La Rochelle	Après le grand pont direction Bazoin
Impasse de Boignoux	1 ^{ère} à droite route de Mazeau en sortant du bourg.
Chemin de la Bouterie	A gauche en sortant route de Maillé dans virage
Rue du Chêne Tord	Desserte du lotissement
Sentier du chêne tord	Desserte piétonne du lotissement
Impasse de Chigné	Desserte en raquette du lotissement
Place du Gand de Mil	Entrée de bourg route du Mazeau à côté de l'abribus
Chemin de la Garnauderie	Perpendiculaire à la rue de la Garnauderie entre la rue du Port Plat et le chemin des Rosiers
Route du Grand Port	Longe de village vacances et le camping jusqu'à la limite de commune.
Chemin de la ferme du Cloucq	Parallèle à l'impasse de l'Angélique
Chemin de la Lagune	Dernière voie à droite en sortant route du

	Mazeau
Venelle de l'Eglise	Entre l'église et le salon de coiffure
Chemin de l'Ilot	Perpendiculaire à la rue de l'Ilot entre la rue du Bac et le chemin des Pêcheurs
Venelle du Père Charrier	A droite en sortant avant le grand pont
Chemin de la Sablière	Après le grand pont en sortant direction Bazoin 1 ^{ère} à gauche.

CESSION D'UNE PARCELLE A LA COMMUNE

Le conseil municipal approuve le principe de cession à la commune d'une surface d'environ 130 m² prise sur la partie nord de la parcelle cadastrée AH 237 (rue de l'école des filles) et appartenant à Monsieur Jean-Pierre RIBREAU.

CONSEIL MUNICIPAL DE FIN D'ANNEE

Le 17 décembre réunion à 18 heures 30.

VŒUX A LA POPULATION

Le 29 décembre à 18 heures 30 salle des fêtes.